

Conditions générales de vente d'agence de voyages

1. Réservation

La réservation en ligne entraîne l'acceptation pleine et entière des conditions de vente listées ci-dessous.

2. Conditions d'annulation

- En cas d'annulation de la part du participant :

Le participant ne pourra prétendre au remboursement de son séjour, quelque soit le motif d'annulation. Il pourra toutefois revendre sa réservation à la personne de son choix. Des frais de revente, correspondant aux frais administratifs, pourront alors être appliqués (10 € par personne pour une formule séjour, 5 € pour un full pass et 0 € pour toute autre prestation).

- En cas d'annulation de la part de l'agence de voyages:

Des frais de dossier pourront être facturés. Ces frais correspondent aux dépenses d'administration relatives à **l'inscription du participant et à la période qui s'étend jusqu'à l'annulation du séjour**. Ces frais diffèrent d'un séjour à l'autre et en voici le détail :

Événement / Commande	Frais de dossier * Par participant
<u>La Plagne :</u>	
Formule Séjour	60 €
Full Pass uniquement	30 €
Soirée uniquement	2 €
<u>Honfleur</u>	
Formule Séjour	15 €
Full Pass uniquement	7 €
Soirée uniquement	2 €
<u>Arcachon</u>	
Formule Séjour	50 €
Full Pass uniquement	30 €
<u>Avignon</u>	
Formule Séjour	50 €
Full Pass uniquement	30 €

- Assurance annulation : Club PEA propose 3 assurances annulations (J-10, J-1, annulation durant le séjour). Cette assurance doit être souscrite au moment de la réservation du séjour pour être valable.
- Annulation pour cause d'effectif insuffisant : s'il y avait moins de 20% de l'effectif normalement prévu* 30 jours avant le séjour, Club PEA se réserve la possibilité d'annuler le séjour. Un remboursement complet, et sans retenue pour frais de dossier, sera alors effectué à tous les participants sous 30 jours.

*** Effectif prévu selon chaque événement :**

Ski Latino : 200 participants

Ski West : 100 participants

Ski Impro : 60 participants

Ski Expat' : 20 participants

West In Honfleur : 200 participants

Latino Pool Party : 200 participants

Sun Latino : 200 participants

3. Hébergement

Chaque participant a la possibilité de demander à Club PEA d'être hébergé avec les personnes de son choix. Cette demande doit, de préférence, être formulée le plus tôt possible (quelques semaines avant le séjour). Toutefois, Club PEA est seul responsable et décideur dans la répartition des chambres en fonction de ses contraintes propres.

4. Bagage

Chaque client est responsable de ses bagages durant le séjour. En cas de perte ou de vol, la responsabilité de Club PEA ne pourrait être mise en cause.

5. Conditions sanitaires

Le pass sanitaire, mis en place en France en 2021, ne sera exigé que si la loi l'exige.

Si le participant n'a pas de pass sanitaire, Club PEA pourrait exiger un auto-test quotidien afin de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire à l'ensemble des participants, aux frais du participant.

Les conséquences financières des manquements aux règles sanitaires seront supportées exclusivement par le participant. Club PEA propose toutefois une assurance annulation qui permet au participant de se couvrir de ce risque-là.

6. Acceptation au séjour

Le participant ne sera accepté au séjour qu'après paiement complet suivi d'une période de 7 jours francs afin que Club PEA vérifie que rien ne s'oppose à l'inscription du participant (attitude inappropriée du participant lors d'un précédent événement, indisponibilité, etc.)

7. Délai de rétractation

Conformément à l'article L 121-20-4 du code de la consommation, les billets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive.

8. Comportement à adopter lors du séjour

En cas de comportement violent du participant, Club PEA se réserve la possibilité de lui interdire l'accès à l'événement, sans qu'aucune compensation financière ne puisse être réclamée.

9. Aléas

Le séjour est soumis à des aléas (incendie d'un hébergement, absence pour maladie d'un professeur,...) et Club PEA ne pourrait en être tenu responsable. Bien entendu, Club PEA s'engage à réagir avec la plus grande rapidité pour proposer un service de substitution comparable (par exemple, un professeur manquant sera alors remplacé par un autre professeur dans la mesure du possible). Aucun remboursement, même partiel ne pourra être réclamé. Club PEA propose toutefois une assurance annulation qui permet aux participants de se couvrir de ce risque-là.

10. Données personnelles

Les données personnelles que le participant communique ne le sont qu'afin de permettre l'organisation du séjour. Le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant (art.34 de la loi " Informatique et Liberté " du 6 Janvier 1978). Il suffit d'en faire la demande par mail à : Club PEA– info@club-vacances-pea.com.

Les sites Internet www.club-vacances-pea.com et Weezevent, en charge de la billetterie de Club PEA, sont enregistrés auprès de la CNIL et dispose du n° d'enregistrement suivant : 1291474 (consultable sur le site www.cnil.fr).

11. Sécurisation des paiements en ligne

Club PEA use de l'ensemble des technologies raisonnablement admissibles afin de conférer à son système de paiement en ligne la plus grande fiabilité. La confidentialité des informations bancaires

est garantie et sécurisée par le protocole SSL qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges. Pour lesdits paiements, Club PEA utilise la solution de paiement de la banque CIC.

12. Compétence juridictionnelle

En cas de litige avec Club PEA, ce sera le tribunal de commerce de Paris qui sera compétent.

13. Mentions légales

Club PEA Agence de voyages 14 rue Charles V 75004 PARIS www.partir-entre-amis.fr info@club-vacances-pea.com SIRET : 52086234300016 TVA intracommunautaire: FR73520862343 Licence d'agence de voyages: IM075130032 Assureur : HISCOX - 19 rue Louis Le Grand 75002 PARIS Garanties financières : APST - 15 avenue Carnot 750015 PARIS

Fait à Paris, le 5 octobre 2023